



separation avc mn ex qui se drogue et a d mauvaise frequentation

Par **nanydany**, le **02/04/2012** à **02:19**

bonjour

ma question est : puije demander que ma belle soeur ai l'interdiction de s'approcher de ma fille pendant les jour ou son pere la garde ...je suis separer et mon ex est quelqu'un de violent qui se drogue sous l'influence de sa soeur ...quand ns etions ensemble j'arriver a len empecher de prendre ses connerie mais hjd ke ns sommes separer je ne peux plus rien faire, surtout qu'il frequente sa soeur tt le temp ...ya t'il un moyen d'interdire qu'elle sois presente l'hors ce que ma fille est chez son pere ? je ne veux pas demader la garde exclusive car je ne l'ai jamais vu etre violent avc ma fille est je tiens a se qu'elle connaisse son pere car moi j'ai grandit sans mn pere et j'ai tj u se manque dans ma vie ...mais je voudrais au moins que la soeur a mn ex ne s'approche pas de ma fille , biensur pr le bien de ma fille et pr sa securiter. si vs pouvez me conseiller je suis un peu perdu vs remerciant d'avance ...